

Paris, le 30 octobre 2017

Lettre à :

- Mathilde Lignot-Leloup, directrice de la Sécurité Sociale
- Dominique Giorgi, Igas en charge du projet de transformation du RSI
- Nicolas Revel, directeur général de la CNAMTS
- Yann-Gaël Amghar, directeur général de l'ACOSS
- Renaud Villard, directeur général de la CNAV
- Stéphane Seiller, directeur général du RSI
- Didier Malric, directeur général de l'UCANSS

Madame la directrice,  
Monsieur l'inspecteur,  
Messieurs les directeurs,

Lors du séminaire des agents de direction du RSI du 10 octobre, notre Collectif a été sensible à vos déclarations respectives tendant à démontrer, en écho à nos revendications rappelées solennellement en préambule à la table ronde, votre intention vigilante à bien intégrer le personnel de direction du RSI au sein du régime général en les associant pleinement à hauteur de leurs compétences à la délicate et complexe réforme de suppression du RSI.

Plus de trois semaines après cette démonstration orchestrée de « bonnes intentions », force est de constater que celles-ci tardent déjà à se concrétiser.

Comme nous vous l'avons clairement indiqué, sans attendre les négociations conventionnelles qui ne débiteront qu'à partir de janvier 2018, il nous paraît indispensable d'engager d'ores et déjà des travaux d'anticipation sur différents volets des ressources humaines et de l'accompagnement au changement.


Ces travaux nécessairement structurés à l'échelle nationale doivent notamment permettre en avance de phase :

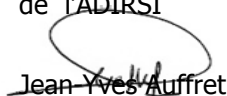
- ↳ L'établissement, au regard des départs prévisibles et des besoins liés au transfert des missions du RSI, d'un état des lieux des perspectives de recrutement d'agents de direction et médecins conseil à court et moyen terme, tant dans les caisses nationales que dans les bassins d'emplois régionaux.
- ↳ Le recensement organisé des vœux professionnels en termes de mobilité fonctionnelle, de préférence de branche, de mobilité géographique et/ou de changement d'orientation.
- ↳ L'élaboration d'un descriptif type des emplois permettant de mesurer objectivement, à défaut de dispositif conventionnel de pesée des emplois des agents de direction, le périmètre des responsabilités exercées dans l'optique d'une recherche de transposition dans des missions équivalentes.


La mise à disposition de ces informations et outils nous paraît une étape préalable indispensable à la réalisation d'entretiens qui devraient débiter avant la fin de l'année 2017 en commençant prioritairement par les directeurs, les agents comptables, les médecins conseils régionaux les autres agents de direction, tout en ayant naturellement vocation à être proposés à l'ensemble des collaborateurs du RSI qui le souhaiteront.

Seuls ces premiers éléments, couplés à la livraison concomitante des orientations du Schéma Stratégique de Transformation du RSI, donneront de la visibilité aux cadres dirigeants et plus généralement à l'ensemble des collaborateurs du RSI sur leur devenir professionnel, sans préjuger de la phase de repositionnement conventionnel qui suivra pour tous les salariés.

Dans l'attente de vos retours sur nos propositions réitérées, nous vous prions de croire, Madame la directrice, Monsieur l'inspecteur, Messieurs les directeurs, en l'assurance de notre parfaite considération.

Secrétaire Général<sup>1</sup>  
UNSA RSI CAD  
  
Michel COJEAN

Président<sup>2</sup>  
de l'ADIRSI  
  
Jean-Yves Auffret

Président<sup>3</sup>  
de la CDSMR  
  
Thierry Préaux

<sup>1</sup> Contact : Michel Cojean / 06.08.49.06.02 - [Michel.Cojean@rsi.fr](mailto:Michel.Cojean@rsi.fr)

<sup>2</sup> Contact : Jean-Yves Auffret / 06.08.92.85.88 - [Jean-yves.Auffret@rsi.fr](mailto:Jean-yves.Auffret@rsi.fr)

<sup>3</sup> Contact : Thierry Préaux / 06.29.15.08.63 - [thierry.preaux@rsi.fr](mailto:thierry.preaux@rsi.fr)